

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 3 MAI 2010

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2009
2. Communications de la Municipalité
3. Préavis municipal n° 1/2010 : Remplacement des collecteurs EU & EC, ruelle du puits-ancienne laiterie et parcelle numéro 5
4. Nomination d'un Président ou d'une Présidente pour le Conseil Général
5. Nomination complémentaire à la commission des finances
6. Nomination complémentaire à la commission de gestion
7. Motions, interpellations, questions

Le vice-président déclare l'assemblée ouverte à 20h00. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Mesdames Sabine Rombolotto et Sandra Luthi Von Sury, ainsi que Monsieur Frank Siffert demandent à faire partie du conseil général. M. Libero Zuppiroli, vice-président, les assermente tous les trois.

Communications du bureau

Il n'y en a aucune.

Ordre du jour

L'ordre du jour sera suivi tel que présenté.

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2009

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

2. Communications de la Municipalité

M. Frédéric Piguet :

- la Municipalité a pris congé du syndic sortant, Jean-Michel Jaquier, lors du repas de fin d'année.
- la société de jeunesse est remerciée pour son engagement lors de l'organisation de la fête de l'Abbaye des Vignerons.
- le rapport de gestion a été transmis au bureau du conseil ainsi qu'aux membres de la commission.
- les comptes 2009 sont en passe d'être bouclés.
- un compromis a été accepté par la Municipalité et le canton à propos des transports postaux. Pour tenir compte des résultats du sondage, ainsi que des problèmes de correspondance avec les intercitys en gare d'Yverdon, la décision a été prise de passer au-bas du village dans le sens Gorgier-Yverdon et de s'arrêter aux arrêts « Cour » et « Laiterie » dans le sens Yverdon-Gorgier. Il demande aux citoyens de ne pas stationner leur véhicule sur la voie publique empruntée par les bus postaux.
- la Municipalité s'est approchée des communes d'Onnens, Corcelles, Concise, Mutrux et Provence dans le but d'une éventuelle fusion, suite à l'invitation de Claire Javet lors de la dernière séance. Une délégation municipale s'est rendue à deux séances. Les communes cherchent à fusionner car elles peinent à trouver des candidats pour les postes de municipaux ou de syndics ; c'est une augmentation de la charge de travail sur le plan administratif et, en se regroupant, cela permet de maintenir leur capacité d'investissement. La Municipalité a dû décider au début de mars si elle montait dans le train de la fusion. Elle a décidé de ne pas faire partie du comité de fusion, car quand une commune fusionne, elle ne peut pas conserver son

patrimoine financier pour des travaux au village : tout doit être mis dans le pot commun.

- la fortune communale n'entre pas en compte pour le calcul de la facture sociale ou de la péréquation.

- une unité d'accueil parascolaire ouvrira ses portes à la Cour lors de la rentrée scolaire.

M. Philippe Corthésy :

- mieux vaut demander à la commune un plan souterrain avant de commencer des travaux. Cela évite de percer le réseau d'eau, de toucher le télé-réseau ou autres choses encore.

- la conduite d'eau dans la propriété de Jean-Marc Correvon va être changée.

M. Yves Ruchti :

- le dernier revêtement va être posé à la Croix-des-Terreux.

- à l'intersection du chemin sur la Vigne et de la route de Champagne, un miroir sera posé pour faciliter la sortie des habitants, ainsi qu'un marquage « stop ».

- le chemin de l'Eglise sera rénové cet été.

- la Municipalité réfléchit à la possibilité de poser des bandes sonores sur la chaussée de la route de Champagne entre la Cave et les premières villas.

- une priorité de droite sera signalée à l'intersection de la route d'Onnens avec le chemin Praz-Dominjoz.

- les plaques avec les noms de rues arriveront à mi-mai. Un plan du village sera installé sur la place du Midi.

- des nouvelles propositions vont être discutées avec les propriétaires de Flusel quant à une nouvelle possibilité d'affectation des terrains.

- la cave est intéressée par une parcelle communale qui devra passer de zone agricole à zone artisanale. Le projet est à l'étude.

- le grand toboggan a été réinstallé à la place de jeux. Il ne reste plus qu'à repeindre les bancs et à enlever un tronc.

- les fixations des balançoires ont été dévissées par des inconnus.

M. Daniel Rappo :

- une baisse de fréquentation à la déchetterie le mercredi, ainsi que les heures supplémentaires de l'employé communal le samedi aboutiront à une seule ouverture hebdomadaire. La déchetterie sera ouverte le vendredi soir.

3. Préavis municipal n° 1/2010 : remplacement des collecteurs EU & EC, ruelle du Puits-Ancienne Laiterie et parcelle no 5

Cette demande de crédit pour étude et surveillance des travaux de génie civil a été étudiée par la commission des finances. Edouard Duvoisin lit le rapport de la commission qui fait une remarque à propos des heures calculées par les différents bureaux qui passent du simple au double, mais ne propose pas de changement.

La discussion est ouverte :

M. P. Corthésy précise que l'appel d'offre était le même pour tout le monde et que le meilleur marché l'a emporté.

M. J.-F. Leuenberger demande quel est le programme prévu pour la suite des travaux dans le village.

M. F. Piguet précise qu'ils suivront le plan du PGEE. Il y a des tronçons plus urgents, mais il n'est pas urgent d'ouvrir tout le village.

M. B. Rombolotto demande s'il s'agissait d'une offre forfaitaire ou d'une offre sur une base horaire.

M. P. Corthésy répond qu'il s'agit d'une offre forfaitaire. Les raccordements privés ne sont, par contre, pas forfaitaires.

La parole n'étant plus demandée, le préavis municipal n° 1/2010 est accepté à la majorité (3 abstentions).

4. Nomination d'un Président ou d'une Présidente pour le Conseil Général

A la suite de la démission de Mme Sylvie Rochat, le Conseil Général a besoin d'un président ou d'une Présidente. Pour sa part, M. Libero Zuppiroli garde la vice-présidence ainsi qu'il reprendra avec plaisir son mandat à la commission des finances.

Après un silence « d'or », M. P. Jaquier propose M. R. Duvoisin qui refuse. M. G. Baudraz propose M. E. Duvoisin.

M. Edouard Duvoisin accepte d'être candidat –président, mais il aimerait finir son mandat à la commission des finances. Ne restant plus qu'une séance, M. Libero Zuppiroli, vice-président, accepte de se porter candidat à la présidence jusqu'en juillet 2010.

Mme C. Javet prend la présidence de l'assemblée.

M. Libero Zuppiroli est élu par 28 voix sur 29 à la présidence du Conseil Général.

M. Edouard Duvoisin est élu à l'unanimité au poste de vice-président.

5. Nomination complémentaire à la commission des finances

Mme S. Piguet ayant donné sa démission au moment de l'élection de M. F. Piguet à la syndiculture et M. L. Zuppiroli ne pouvant plus fonctionner, il s'agit d'élire deux suppléants à la commission des finances. MM. Rémy Duvoisin et Boris Rombolotto sont élus à l'unanimité.

6. Nomination complémentaire à la commission de gestion

Depuis l'élection de M. D. Rappo à la Municipalité, il manque un suppléant à la commission de gestion. M. Frank Siffert est élu à l'unanimité.

7. Motions, interpellations, questions

M. J.-F. Leuenberger aimerait avoir plus de précisions quant à la fusion des communes. Onnens ne se trouve-t-il pas dans la même situation que nous financièrement ? Et en allant du côté de Champagne, ce ne serait pas mieux ! Il aimerait aussi qu'il n'y ait pas de priorité de droite entre la route d'Onnens et la rue Praz-Dominjoz. Il trouverait plus judicieux d'y mettre un cédez le passage ou un stop.

M. F. Piguet répond que la Municipalité n'a pas pris la décision de se retirer du projet de fusion en un seul soir. En ayant des communes si grandes, les postes à la municipalité se professionnalisent et il y a moins de volontaires pour les accepter. La commune de Bonvillars est encore très viable. La Municipalité était très sceptique et ne croyait pas au projet de cette fusion. Cette réaction est peut-être égoïste, mais elle est aussi réaliste. Pour arriver à la finalité d'un tel projet, il faut environ 3 ans d'études.

M. Y. Ruchti répond que la zone Praz Dominjoz et la route d'Onnens sont de même catégorie, la Confédération privilégie la notion de priorité de droite.

Mme C. Javet remercie d'avoir suivi sa demande de suivre de très près ce projet de fusion. Même si elle ne partage pas l'avis de la municipalité, elle reconnaît que si la Municipalité n'adhère pas au projet, cela paraît difficile de le mener à bien. Cependant, elle les encourage à envisager les possibilités d'une fusion future de manière à ne pas arriver trop tard. Elle demande également de réfléchir au moyen de soutenir l'épicerie du village.

M. F. Piguet répond que M. M. Rollier l'a déjà contacté à ce sujet. La Municipalité va réfléchir au problème.

Mme I. Schwarz-Zuppiroli appuie l'importance de l'épicerie dans le village. Elle demande si, à long terme, la déchetterie se fermera définitivement. Elle s'interroge également sur le devenir du projet de réorganisation du village.

M. D. Rappo répond que la déchetterie est un domaine en constante évolution et qu'il est trop tôt pour répondre. Prendre la voiture pour aller jusqu'à la Poissine ne semble pas très écologique. Peut-être serait-il envisageable de laisser un container dehors ?

M. F. Piguet précise que la réorganisation du village était un document de travail. Pour l'instant, ils vont faire les travaux en sous-sol. C'est envisageable d'utiliser ce document pour faire les travaux à la surface.

Mme V. Meusy se remémore que le projet proposait de faire les travaux en même temps d'un point de vue économique et pratique.

M. E. Duvoisin demande à ce que le bois stocké vers la fontaine de Praz Novy soit enlevé, ainsi que le labourage du champ ne se fasse pas jusqu'au pied du bâtiment.

M. F. Piguet répond que le bois est stocké là en attendant d'être mis au Moulin. Il a téléphoné à l'exploitant en lui demandant de ne pas labourer trop près de la fondation. L'employé communal a beaucoup de travail et fait beaucoup d'heures supplémentaires, Praz Novy ne sera pas traité dans un futur immédiat.

La séance est levée à 21h30.

Le Président :

La Secrétaire :

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 1^{ER} JUILLET 2010

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 3 mai 2010
2. Communications de la Municipalité
3. Gestion 2009 : rapport de la commission
4. Préavis municipal n° 2/2010 : comptes communaux 2009 ; rapport de la commission des finances
5. Nomination des président(e) et vice-président(e)
6. Nomination du bureau
7. Nominations aux commissions de gestion et des finances
8. Motions, interpellations, questions

Le Président déclare l'assemblée ouverte à 20h00. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Mesdames Anne-Marie Stevanin et Christiane Gri sont assermentées par le Président, Libero Zuppiroli.

Communications du bureau

Le règlement du conseil général, datant de 1994, n'est pas complet. Des modifications ont été effectuées le 30 octobre 2006 lors du conseil mais sont séparées du livret. Libero Zuppiroli demande que le règlement soit réimprimé. La secrétaire s'en chargera pour le prochain conseil.

Ordre du jour

L'ordre du jour sera suivi sans modification.

1. Lecture et adoption du procès-verbal

Le procès-verbal du 3 mai 2010 est accepté à l'unanimité.

2. Communications de la Municipalité

M. Frédéric Piguet :

- est en accord avec le président et sa demande d'un nouveau règlement
- a participé à l'assemblée de la RAS. M. le conseiller d'Etat Maillard a expliqué ce que recouvre la facture sociale, qui s'élève à 1'200'000'000.- pour 2009.
- a assisté à l'assemble du RAdeGE. Il y aura une unité d'accueil des écoliers à Bonvillars. La mise à disposition des deux locaux au rez-de-chaussée de l'école rapportera un loyer de frs 6000.- par an. A l'exception d'un rafraîchissement pris en charge par la commune, les frais d'équipement de ces locaux seront à la charge du RAdeGE.
- a contacté Michelle Fernandes, tenancière de l'épicerie du village, et lui a demandé un bilan comptable. Le chiffre d'affaires a chuté de plus de 25 % entre la moyenne mensuelle en 2009 et celle de 2010.
- a souligné que certains habitants ne respectent pas les règlements communaux, il y a toujours des différences entre les plans mis à l'enquête et les travaux réalisés. Cela engendre beaucoup de perte de temps pour la municipalité.
- donne des précisions sur le nouveau calcul de la facture sociale et de la péréquation. Une bascule de 6 points d'impôts va de la commune au canton. Le taux communal passera de 65 % à 59 % et le cantonal de 151,5 % à 157,5 %. Le contribuable ne verra pas de changements.

M. Philippe Corthésy :

- annonce que les travaux entre l'ancienne laiterie et la ruelle du puits n'ont pas encore commencé. Pour l'instant, il s'agit seulement de sondages.
- annonce que les règlements communaux sur la gestion des déchets et sur l'évacuation et l'épuration des eaux sont édités. Chaque conseiller est prié de se servir à la fin du conseil.

M. Yves Ruchti :

- annonce que les travaux sur la route Champagne-Onnens ont été effectués.
- relate la mise en place du plan du village près de la place du Midi.
- avertit que la municipalité a abandonné l'étude sur le plan d'affectation de Flusel, n'ayant pas réussi à trouver un accord avec tous les propriétaires.

3. Gestion 2009 : rapport de la commission

Le rapport de gestion de la Municipalité est lu par la secrétaire, puis le rapport de la commission ad hoc est lu par la rapporteuse, Christelle Berney.

Le président félicite la commission pour son rapport précis et détaillé. La discussion est ouverte :

Au chapitre de la STEP :

V. Meusy demande s'il n'y a pas moyen de connaître les citoyens qui mettent les langes dans les wc.

P. Corthésy répond que l'employé communal et lui-même ont ouvert les égouts (pas très agréable) à plusieurs endroits, mais qu'ils n'ont pas trouvé de langes coincés.

J. Bloesch demande s'il ne serait pas envisageable de rappeler, lors d'un tout ménage, que des sacs poubelles sont offerts aux familles qui ont des enfants en bas âges.

Au chapitre des RUES :

J. Bloesch dit que M. Ruchti vient d'annoncer la pose du plan du village aujourd'hui et que la commission l'avait déjà inscrite dans son rapport.

C. Berney répond avec humour que la commission a des dons de voyance.

C. Gri demande s'il est possible de ralentir les voitures dans les rues du village.

Y. Ruchti répond que c'est possible. La municipalité a déjà mis des signaux, mais cela ne sert à rien. Elle a envisagé de mettre le village à 30 km/h, mais les cars postaux refusent de passer dans un village ainsi limité. De plus, les rues doivent être aménagées en conséquence. La municipalité a fait une tentative de poser des lignes surélevées près de la cave pour annoncer l'entrée du village.

C. Javet dit qu'au-delà de 30 km/h dans le village, c'est déjà trop vite. Elle demande s'il ne serait pas possible de tracer des places de parc officielles le long des rues où s'exerce déjà le parking sauvage. Cela ralentirait la circulation.

F. Piguet répond que ces voitures directement parquées sur la route sont dangereuses.

V. Meusy abonde dans le sens de C. Javet et trouve que ce parcage sauvage est un bon ralentisseur « naturel ».

Libero Zuppiroli, avant de clore la discussion, demande si un point n'a pas été soulevé :

M. Rollier félicite la municipalité pour son rapport de gestion très complet et informatif et souligne que cela n'a pas toujours été le cas.

I. Schwarz-Zuppiroli demande s'il est prévu de construire un abribus au bas du village.

F. Piguet répond que la municipalité est consciente de ce problème. Ils ont entendu parler de quelqu'un qui posait des abribus en novopan à bas prix, mais franchement ce n'est pas très beau. D'autres solutions seront envisagées.

C. Berney demande où en est le projet de l'aménagement du village.

F. Piguet répond que tout à un prix. Pour l'instant, ils font les canalisations. La municipalité n'abandonne pas l'aménagement du village, mais ce n'est pas le plus urgent.

C. Javet demande si la municipalité a l'intention de raccorder certaines maisons définitivement en électricité. Cela fait plus de dix ans qu'elles sont raccordées provisoirement.

P. Corthésy répond qu'à chaque travail des tubes vides sont mis sous terre en prévision.

F. Siffert revient sur le plan d'aménagement. Il trouve bien que la municipalité en ait une vision globale pour avoir une idée de ligne au départ, un projet esthétique.

C. Berney appuie F. Siffert.

F. Piguet répond que la municipalité a cette vision. Concrètement aujourd'hui, elle n'a pas de projets définitifs et elle reste très précautionneuse au niveau financier.

Le président demande à la municipalité s'ils ont pris bonne note des suggestions faites par la commission. F. Piguet confirme que c'est le cas.

La gestion 2009 est approuvée à l'unanimité.

4. Préavis municipal n° 2/2010 : comptes communaux 2009 ; rapport de la commission des finances

Edouard Duvoisin, rapporteur de la commission des finances, lit le rapport qui laisse entrevoir un excédent de revenu de frs 403,73.

La discussion est ouverte. F. Piguet explique que les frs 285'000.- prélevés au fond de réserve sont un faux déficit. Les quelques frs 150'000.- d'amortissement sont déjà payés. Il explique que le fonds de réserve n'est pas toujours en adéquation avec l'argent en banque. Il note les frs 860'000.- de facture sociale. Il dit encore que les travaux effectués en 2009, somme de frs 409'833,60, ont été payés avec les biens de la commune sans nécessiter une demande de crédit.

Après ces précisions, les comptes 2009 sont approuvés à l'unanimité.

5. Nomination des président(e) et vice-président(e)

Edouard Duvoisin, actuel vice-président, se porte toujours candidat au poste de président. Aucun autre conseiller ne se porte volontaire pour ce poste.

Le président procède au vote. Sur 24 bulletins délivrés, Edouard Duvoisin est élu par 23 voix.

Le nouveau président fraîchement élu procède à l'élection du vice-président. Libero Zuppiroli se représente à son ancien poste. Il est élu, à main levée, à l'unanimité.

6. Nomination du bureau

Les scrutatrices Monique Berney et Dominique Etter sont maintenues à leur poste, tandis que Nathalie Rais et Judith Fruchti restent à leur poste de suppléantes.

7. Nominations aux commissions de gestion et de finances

Catherine Rome est le nouveau rapporteur de la commission de gestion. Pascal Rais et Jacques Bloesch sont les membres. Frank Siffert est suppléant. Marco Scheibler est élu à la place de deuxième suppléant.

Libero Zuppiroli retourne à la commission des finances et devient ainsi le rapporteur. Raymond Colin et Eric Lambert sont les membres. Rémy Duvoisin et Boris Rombolotto sont les suppléants.

Avec le retour de Libero Zuppiroli, la commission des finances est complète.

8. Motions, interpellations, questions

M. Rollier revient sur le stationnement sur la voie publique et demande si la municipalité est intervenue par rapport au stationnement sur les trottoirs.

F. Piguet répond que la municipalité est intervenue auprès d'un seul propriétaire pour l'instant.

M. Rollier suggère à la municipalité d'insister pour que les trottoirs puissent être utilisés par les piétons.

M. Berney demande s'il y a un endroit pour déposer le PE.

D. Rappo précise que le PE n'est pas recyclable. Il est incinéré.

R.-M. Duvoisin demande si la taxe poubelle sera revue à la baisse vu le bénéfice effectué en 2009.

D. Rappo répond que la municipalité attend l'exercice suivant pour prendre une décision. Pour l'instant, ces chiffres doivent être pris avec réserve.

I. Schwarz-Zuppiroli s'étonne du fait que la zone industrielle ne rapporte aucun impôt.

F. Piguet répond que les entrepôts de Philip Morris sont gérés par DHL. Le terrain n'est pas communal et Philip Morris, qui en est le propriétaire, veut conserver ce terrain comme réserve stratégique.

M. Rollier répond qu'il y a pourtant beaucoup de mouvements de camions sur ce terrain.

F. Piguet remarque, que comme gestionnaire, DHL ne paie pas l'impôt des personnes morales.

E. Duvoisin demande à la municipalité ce qu'elle envisage de faire avec le lierre qui pousse sur les murs du village.

F. Piguet prend note de la demande. Il précise que les vignes sont prioritaires pour l'instant.

R.-M. Duvoisin précise que M. Fernandes doit faire le travail précédemment effectué par deux personnes. Ne serait-il pas envisageable de mettre les vignes en location ?

F. Piguet répond que M. Fernandes aime les vignes et que des travaux communaux sont peu à peu donnés à des tiers.

F. Piguet invite les conseillers à participer au 1er août à Bonvillars où le toast à la patrie sera fait par Libero Zuppiroli.

V. Meusy demande si les conseillers désirent recevoir les documents du conseil sur papier ou sur internet.

En tant que président, Libero Zuppiroli trouve qu'il est nécessaire que des versions papiers soient distribuées.

D. Rappo abonde dans son sens, tout en précisant que l'un n'empêche pas l'autre.

La séance est levée à 21h45.

Claire Javet remercie Libero Zuppiroli pour sa présidence et précise que, pour la première fois à Bonvillars, le président n'était pas de nationalité suisse.

Le Président :

La secrétaire :

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2010

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} juillet 2010
2. Communications de la Municipalité
3. Préavis municipal n° 5/2010 : Adhésion à l'ARAS (action sociale) Jura Nord vaudois
4. Préavis municipal n° 4/2010 : Remplacement des collecteurs EU & EC
5. Préavis municipal n° 3/2010 : Taux d'imposition
6. Motions, interpellations, questions

Le Président, Edouard Duvoisin, déclare l'assemblée ouverte à 20h00. Le quorum étant largement atteint (40 conseillers présents), l'assemblée peut délibérer valablement.

Messieurs Mathias Stevanin et Claude Luthi sont assermentés. Trois auditeurs de la commune sont également présents.

Communication du bureau

Le bureau n'a pas de communications à transmettre.

Ordre du jour

L'ordre du jour sera suivi sans modification.

1. Lecture et adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} juillet 2010 est accepté à l'unanimité.

2. Communications de la Municipalité

M. Frédéric Piguet :

- Une entrevue a eu lieu avec M. Dériaz de l'administration cantonale des impôts à propos des entrepôts DHL. Il n'y aurait plus que six personnes de Philip Morris travaillant sur le site. Une rencontre avec le directeur, M. Lagadec, est fixée au mercredi 10 novembre.
- Les vendanges se sont bien déroulées ; les sondages ont atteint 78° Oechsle et il manquait 1800 kilos de gamay.
- A mi-octobre l'épicerie du village a fermé ses portes. Après trois discussions en séance de municipalité, nous avons conclu qu'une aide communale n'aurait pas permis le maintien de ce magasin.
- Swisscom a été informé du vandalisme commis sur la cabine téléphonique. Faute de rentabilité, cette cabine disparaîtra.
- L'abribus prévu sur la place du Midi est commandé. Il devrait arriver à mi-novembre. L'employé communal a déjà commencé les travaux d'installation.
- L'enquête publique sur les travaux d'aménagement de l'estuaire de l'Arnon n'a soulevé aucune opposition.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2010

- Les élections à la municipalité et à la syndiculture auront lieu le dimanche 13 mars 2011. Le dépôt limite des listes est fixé au lundi 24 janvier 2011.

M. Yves Ruchti :

Mme et M. Lambert ont envoyé un courrier concernant le carrefour de l'ancien Tilleul, disant leur inquiétude quant à la sécurité des piétons dans ce périmètre. Ils demandent à la Municipalité de prendre des mesures pour ralentir le trafic, et proposent, par exemple, un giratoire. Une visite sur place avec le voyer de l'Etat, M. Muller a eu lieu le 23.9.2010. Celui-ci nous a informé que la rue des Fontaines est classée comme route cantonale « D » en traversée. La signalisation est adaptée au lieu. Il sera très difficile de mettre un rond-point, un stop ou une limite à 30 km/h. Un aménagement tel que celui installé à proximité de la cave des viticulteurs est envisageable. La largeur de chaussée doit être de 5,5 m. au minima et de 4,5 m. pour les rétrécissements occasionnels. L'entretien et tout aménagement de cette rue est à la charge de la commune avec l'agrément des services de l'Etat. M. Muller propose de faire un comptage de vitesse. Il suggère de mettre de l'ordre dans la signalisation et l'accès au parking privé ainsi qu'au parcage sur la rue. La municipalité fera rapidement effectuer le comptage de vitesse et entreprendra en temps utile l'étude d'aménagement de cette rue avec des propositions de ralentisseurs si nécessaire.

3. Préavis municipal n° 5/2010 : adhésion à l'ARAS

Nathalie Ryser lit le rapport de la commission.

F. Piguet signale que la fondation de l'ARAS du Jura-Nord vaudois sera reportée au 1^{er} janvier 2012 pour une raison de comptabilité et non au 1^{er} juillet 2011, comme indiqué.

Le président ouvre la discussion.

J.-F. Leuenberger demande si cette fusion apportera des avantages économiques.

F. Piguet répond que cela n'apportera pas d'économie de personnel, et certainement pas de diminutions à la facture sociale.

Comme la parole n'est plus demandée, le président procède au vote. Avec 1 abstention, l'adhésion de la commune de Bonvillars à l'assemblée régionale pour l'action sociale du Jura-Nord vaudois est acceptée à une très large majorité.

4. Préavis municipal n° 4/2010 : remplacement des collecteurs EU & EC

Gérard Baudraz pour la commission ad hoc et Libero Zuppiroli pour la commission des finances lisent respectivement leurs rapports.

F. Piguet répond à la commission des finances à propos des frs 80'000.- prévus pour la réfection éventuelle des collecteurs des ruelles de la Forge et du Cloître. Il précise que cette demande a été faite pour éviter de devoir repasser devant le conseil et de bloquer ainsi les travaux.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2010

P. Corthésy donne des explications détaillées sur le plan pour que chaque conseiller sache de quoi parle exactement ce préavis.

Le président ouvre la discussion.

C. Luthi questionne la Municipalité sur le mode de financement. Comment est-ce possible de prendre l'argent sur un fonds de réserve, puis de l'amortir sur 25 ans ?

F. Piguet répond qu'il y a quelques années, le conseil a demandé de faire des amortissements sur les investissements. Et cela bien que l'argent nécessaire soit disponible sur les fonds de réserve.

C. Luthi précise que soit l'on endette la commune dans le bilan, soit on a l'argent dans les fonds de réserve.

E. Duvoisin résume comment cela se passe dans la commune. Bonvillars a toujours payé rubis sur ongle. Et ajoute-t-il avec humour : « On paie comptant, mais on amortit ! »

A.-M. Stevanin, boursière, informe qu'elle va vérifier le système de comptabilisation.

E. Duvoisin relève que le système de financement n'est peut-être pas très exact, mais qu'il y a longtemps qu'il est pratiqué ainsi.

P. Corthésy précise que le périmètre des travaux a été établi par un ingénieur. Si le préavis est accepté, les travaux seront effectués par l'entreprise Facchinetti.

J.-F. Leuenberger remercie la Municipalité pour son projet. Il souligne que, à l'article 1 de la conclusion, la Municipalité est plutôt chargée qu'autorisée à réaliser les travaux de réfection.

La parole n'étant plus demandée, le président procède au vote. Avec 1 avis contraire, le préavis 4/2010 prévoyant une dépense de frs 735'000.- est accepté à la majorité.

5. Préavis municipal n° 3/2010 : taux d'imposition 2011-2012

Libero Zuppiroli lit le rapport de la commission des finances.

F. Piguet donne quelques détails sur la nouvelle péréquation. En 2007, la Municipalité a augmenté de 5 points le taux d'impôts car celui-ci influençait le calcul de la péréquation. Si la municipalité propose de baisser de 3 points, c'est que dorénavant la péréquation sera calculée sur la valeur du point d'impôts. Les nouvelles taxes communales sont budgétisées à frs 80'000.-. Aussi la Municipalité propose une baisse de 3 points. Le nouveau taux sera ainsi fixé à 56 %.

Le Président ouvre la discussion.

J.-F. Leuenberger demande si l'on est toujours lié par le taux d'imposition à la commune d'Onnens.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2010

F. Piguet répond que nous ne sommes plus liés. Depuis 4 à 5 ans, la commune d'Onnens n'a pas le même taux d'imposition que nous.

J.-F. Leuenberger précise qu'un exercice comptable va du 1^{er} janvier au 31 décembre. Avec ces retours sur la facture sociale, quand peut-on avoir des comptes clôturés et justes ?

F. Piguet répond que les comptes communaux doivent être bouclés au 31 décembre et approuvés par le Conseil général. C'est sur la base de tous les comptes communaux que le Canton calcule la facture sociale. Les différences sont alors comptabilisées dans l'exercice comptable suivant.

La parole n'étant plus demandée, le président procède au vote. Le préavis 3/2010 est accepté, avec 3 abstentions, sans avis contraire.

6. Motions, interpellations, questions

Claire Javet lit une lettre envoyée par la municipalité de Grandson à ses concitoyens. Elle propose des services « privés », pour certaines catégories de personnes à mobilité réduite, pour la déchetterie. Elle demande une réflexion de la municipalité.

Suite au contre-appel, la séance est levée à 21h15.

Edouard Duvoisin avertit les conseillers que, dorénavant, les préavis seront sur internet.

Le Président :

La Secrétaire :

Bonvillars, le 16 novembre 2010

AU CONSEIL GENERAL
DE LA COMMUNE DE

1427 Bonvillars

PREAVIS NO 6/2010

BUDGET 2011

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous soumettons à votre approbation le budget pour l'année 2011, adopté par la Municipalité en séance du 15 novembre 2010.

Le budget met en évidence les éléments suivants :

Charges	1'695'799.00
Produits	1'642'294.00
Excédent de charges	53'505.00

Par rapport à l'année précédente, les principales modifications sont les suivantes :

Impôt sur le revenu (cp 210.400.01).

Diminution de Fr. 40'000.- pour tenir compte de la baisse du taux d'imposition. Toutefois, cette évaluation prend en compte l'augmentation du nombre de contribuables.

Péréquation et facture sociale (cp 220.352.00 et cp 720.351.00).

Le total s'élève à Fr. 280'000.-, d'après les services de l'Etat.

Maison de commune (cp 355.314.00).

Il est prévu de changer les fenêtres pour diminuer la facture de chauffage.

La Combaz (cp 351.314.00).

Augmentation du loyer commercial (+ Fr. 1'787.-/an par rapport à 2010).

Routes (cp.430.314.02).

Davantage de travaux sont prévus (décanteur au bas des vignes sur la route de Fontanezier, entretien du chemin près de l'ancien réservoir, réfection du mur de la route d'Onnens.

Etudes (cp 430.314.05).

Fr. 8'000.- sont prévus en vue de l'étude pour la réalisation d'un trottoir le long de la route de Champagne, tronçon propriété Imer/propriété Correvon.

STEP.

La Préfecture a exigé une comptabilité séparée ; les charges prévues s'élèvent à Fr. 79'050.-, compensées par les recettes. Deux travaux importants sont prévus :

- MCR Commande de procédés – armoire électrique de commande	Fr. 20'000.-
- MCR Mesure pH	Fr. 3'500.-

Amortissements prévus : **Fr. 157'967.00**

Bâtiment le Moulin	36'000.00
Canalisation En Riette	13'000.00
Route En Riette	12'000.00
Réservoir du Devens	6'800.00
3 ^{ème} classe	18'667.00
Ancienne Poste	14'000.00
Aménagement quartier sur la Vigne	10'000.00
Chemin des Sources	10'000.00
Croix-des-Terreux	10'500.00
Route sous la Cave	6'000.00
Noms des rues	4'000.00
Programme informatique	5'000.00
Véhicule tout usage	6'000.00
Place de jeux	6'000.00

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil général de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Bonvillars

- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour
- ayant pris connaissance du préavis municipal no 6/2010 du 16 novembre 2010
- entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet

Décide :

D'approuver le budget communal 2011 tel que présenté.

Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos meilleures salutations.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

Annexe : - projet budget 2011

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2011 Revenu	Charges	Budget 2010 Revenu	Charges	Compte 2009 Revenu
1	ADMINISTRATION GENERALE	199'400	12'000	205'700	12'000	204'120.74	21'091.75
101	Conseil général	5'500	0	5'400	0	5'389.20	0.00
300.00	Jetons de présence-Commissions-Bureau	4'000		4'000		4'253.90	
306.00	Ind.et remboursement de frais	1'500		1'400		1'135.30	
102	Municipalité	23'600	0	22'600	0	21'207.85	0.00
300.00	Traitement des municipaux	20'000		19'000		17'980.25	
306.00	Ind.et remboursement de frais	3'500		3'500		3'123.80	
309.00	Autres charges	100		100		103.80	
110	Administration	170'300	12'000	177'700	12'000	177'523.69	21'091.75
301.00	Traitement du personnel administration	46'000		45'000		43'623.60	
301.01	Traitement du personnel exploitation	0		5'000		0.00	
303.00	Assurances sociales	22'000		26'000		20'237.90	
304.00	Caisse de retraite	10'000		15'000		8'546.55	
305.00	Assurances accident et maladie	8'000		8'000		7'426.05	
306.00	Indemnisation et remboursement de frais	4'000		2'000		4'512.75	
309.00	Autres charges	1'000		1'000		462.00	
310.00	Imprimés et fournitures de bureau	7'000		7'000		7'391.45	
310.01	Journaux, annonces off., textes légaux, etc.	2'000		2'000		2'150.00	
311.00	Achat mobilier et matériel	3'000		3'000		20'000.00	
311.01	Maintenance et petit matériel informatique	3'000		0		2'577.80	
317.00	Réceptions et manifestations	2'500		3'000		1'994.55	
318.00	Honoraires et prest. service, assurances	15'000		14'000		13'645.14	
318.01	Natel: 079 424.30.63	500		400		453.50	
318.04	Frais de poursuites et de rappels	300		300		0.00	
319.00	Taxes, cotisations et divers	8'000		10'000		7'013.60	
331.00	Amortissement programme informatique	5'000		0		0.00	
351.00	Part à des charges cantonales	21'000		20'000		18'934.90	
352.00	Part à des charges autres comm. /état civil	8'000		11'000		14'763.90	
365.00	Dons, aides et subventions casuels	4'000		5'000		3'790.00	
431.00	Emoluments		5'000		5'000		4'689.65
435.00	Ventes et prestations de service		3'000		6'000		1'994.90

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2011 Revenu	Charges	Budget 2010 Revenu	Charges	Compte 2009 Revenu
436.00	Remboursement de tiers (APG), ass. div. et AVS		3'000		500		14'407.20
465.00	Participations et subventions de tiers		1'000		500		0.00
469.00	Dons		0		0		0.00
481.09	Dissolution du syndicat viticole		0		0		0.00
2	FINANCES	107'667	848'500	37'467	906'400	100'261.30	1'260'576.21
210	Impôts	13'000	818'500	9'100	871'400	14'137.33	922'719.54
318.00	Frais de perception des impôts	8'000		9'000		6'797.66	
330.00	Défalcations	5'000		100		7'339.67	
400.01	Impôt sur le revenu		580'000		620'000		622'534.49
400.02	Impôt sur la fortune		110'000		120'000		109'258.47
400.03	Impôt à la source		6'000		5'000		7'627.38
401.01	Impôt sur le bénéfice personnes morales		40'000		70'000		25'415.45
401.02	Impôt sur le capital personnes morales		20'000		3'000		18'668.80
401.03	Impôt complémentaire sur les immeubles p.m.		500		300		462.90
402.00	Impôt foncier		45'000		38'000		39'455.70
404.00	Droits de mutation		5'000		5'000		38'440.45
405.00	Impôt sur les successions et donations		1'000		500		2'811.60
406.01	Impôt sur les chiens		1'800		1'500		1'890.00
406.04	Taxe sur les appareils automatiques		100		100		0.00
422.00	Intérêts de retard		100		1'000		0.00
437.00	Amendes		0		0		100.00
441.00	Recettes sur les gains immobiliers		5'000		5'000		51'862.45
441.01	Impôt des frontaliers		4'000		2'000		4'191.85
220	Finances	76'000	30'000	9'700	35'000	67'456.97	52'856.67
321.00	Intérêts des dettes à court terme	1'000		1'000		2'611.97	
351.00	Compte de régulation	0		0		0.00	
352.00	Partic.des communes, péréquation, EtaCom.	75'000		8'700		64'845.00	
422.00	Revenu des capitaux du patrimoine financier		30'000		35'000		52'856.67

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2011 Revenu	Charges	Budget 2010 Revenu	Charges	Compte 2009 Revenu
230	Amortissement et réserve non-ventilés	18'667	0	18'667	0	18'667.00	285'000.00
331.00	Amortissement obl. patrim. administratif	18'667		18'667		18'667.00	
480.01	Prélèv.fonds rés.et renouv.(autres)		0		0		285'000.00
3	DOMAINES ET BATIMENTS	452'300	536'094	404'600	490'444	379'941.58	502'486.70
310	Terrains	2'000	15'500	2'000	12'500	950.00	15'562.80
301.00	Taupier, traitement employé communal	2'000		2'000		950.00	
423.00	Locations des terrains		15'500		12'500		15'562.80
320	Forêts	187'300	157'000	165'100	138'000	159'929.50	134'736.85
300.00	Vacations des municipaux	2'000		1'500		2'130.20	
301.00	Traitement du personnel communal	0		0		1'200.00	
308.01	Ass.-Exploitation, coupes, plantations	130'000		100'000		94'173.33	
308.02	Ass.-Entretien des plantations	8'000		23'000		21'274.67	
308.03	Débardage-Epareuse-Broyage	5'000		1'000		0.00	
309.00	Autres charges	500		500		232.00	
310.00	Journaux, annonces, bureau, cotisations	800		500		0.00	
311.00	Achat de matériel, machines	0		0		0.00	
314.00	Entretien des forêts-gestion technique	0		0		0.00	
314.01	Entretien des chemins	9'000		6'600		8'669.30	
352.00	Participation garde-forestier	32'000		32'000		32'250.00	
435.01	Vente de bois de service		85'000		80'000		74'863.00
435.02	Vente de bois d'industrie		22'000		30'000		2'992.65
435.03	Vente de bois de feu		37'000		15'000		42'530.15
444.00	Subsides		0		0		1'390.80
451.00	Participations et remboursements du canton		13'000		13'000		12'960.25
465.00	Participation de tiers, propriétaires		0		0		0.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2011 Revenu	Charges	Budget 2010 Revenu	Charges	Compte 2009 Revenu
330	Vignes	67'500	94'400	67'500	84'400	59'009.18	94'637.80
300.00	Vacations des municipaux	500		500		0.00	
301.00	Traitement de l'employé communal	35'000		50'000		39'558.00	
301.01	Traitement du personnel	15'000		0		0.00	
311.00	Achat de matériel, machines	1'500		1'500		1'662.88	
313.00	Achats produits, engrais, plants	7'000		8'000		6'026.40	
313.01	Achat de bouteilles	2'500		2'500		1'900.95	
314.00	Vinification	1'000		1'000		2'452.15	
315.00	Tracteur	3'000		2'000		5'438.50	
319.00	Cotisations et divers	2'000		2'000		1'970.30	
435.00	Ventes de raisin		92'000		84'000		94'237.80
435.01	Vente de vin		2'000		0		0.00
437.00	Location vignes		400		400		400.00
340	Bâtiments-Patrimoine administratif	17'000	0	13'200	0	13'396.60	0.00
300.00	Vacations des municipaux	2'500		2'500		2'456.70	
301.00	Traitement du personnel communal	0		200		0.00	
315.00	Entretien du matériel	500		500		0.00	
318.00	Assurance incendie	11'000		10'000		10'939.90	
319.00	Dégâts d'eau et bris de glaces	3'000		0		0.00	
351	Grande salle	29'900	20'000	29'900	20'000	23'416.10	19'599.00
301.00	Conciergerie	1'000		0		0.00	
301.01	Traitement des employés communaux	5'500		6'000		5'300.00	
311.00	Achat de matériel-engins	2'000		2'000		44.60	
312.00	Electricité, chauffage	12'000		12'000		9'758.45	
313.00	Achat fournitures,march.,produits entretien	1'000		1'500		294.95	
314.00	Entretien du bâtiment	7'000		7'000		7'676.80	
315.00	Entretien du mobilier et matériel	1'000		1'000		0.00	
318.00	PTT (024) 436.19.19	400		400		341.30	
427.00	Locations diverses		5'000		5'000		4'500.00
427.01	Locations groupement scolaire		15'000		15'000		15'099.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2011 Revenu	Charges	Budget 2010 Revenu	Charges	Compte 2009 Revenu
352	Le Moulin	50'400	51'200	50'300	48'200	42'212.35	49'164.45
301.00	Traitement du personnel communal	1'000		1'000		330.00	
312.00	Electricité, chauffage	7'000		7'000		4'326.50	
312.01	Electricité, locaux de service	200		100		245.00	
312.02	Remboursement loyers	0		0		0.00	
313.00	Achat fournitures,march.,produits entretien	200		200		61.70	
314.00	Entretien du bâtiment	6'000		6'000		1'249.15	
332.00	Amortissement	36'000		36'000		36'000.00	
427.01	Location Duvoisin D.		20'400		17'400		17'770.75
427.02	Location Corthésy		17'400		17'400		17'400.00
427.04	Location Fernandes J.		13'400		13'400		13'993.70
353	Collège	27'500	96'167	28'000	88'334	23'123.65	87'979.00
301.00	Conciergerie	6'000		6'500		6'038.15	
311.00	Achat de matériel, mobilier	500		500		0.00	
312.00	Electricité, chauffage	13'000		13'000		11'083.20	
313.00	Achat fournitures,march.,produits entretien	1'000		1'000		2'965.10	
314.00	Entretien du bâtiment	7'000		7'000		3'037.20	
427.00	Location Berney Joel		27'000		25'200		25'200.00
427.01	Locations classes		44'500		44'467		44'112.00
427.02	Participation à l'amortissement		18'667		18'667		18'667.00
427.03	Location accueil de jour (RAdEGE)		6'000		0		0.00
354	Eglise	3'500	300	3'200	450	8'464.05	300.00
301.00	Conciergerie	1'000		1'000		989.45	
312.00	Electricité, chauffage	1'800		1'500		1'812.00	
313.00	Achat fournitures,march.,produits entretien	200		200		192.60	
314.00	Entretien du bâtiment	500		500		5'470.00	
427.00	Mariage		300		450		300.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2011 Revenu	Charges	Budget 2010 Revenu	Charges	Compte 2009 Revenu
355	Maison de Commune	27'400	0	7'400	0	5'546.45	0.00
301.00	Conciergerie	1'500		1'500		1'399.15	
311.00	Achat de matériel, mobilier	100		100		0.00	
312.00	Electricité, chauffage	3'000		3'000		2'599.40	
314.00	Entretien des bâtiments	21'000		1'000		0.00	
318.00	PTT (024) 436.12.50	1'800		1'800		1'547.90	
356	La Poste	29'000	44'760	24'000	44'160	34'297.50	45'228.90
312.00	Electricite, chauffage	5'000		5'000		3'497.50	
314.00	Entretien	10'000		5'000		16'800.00	
331.00	Amortissement	14'000		14'000		14'000.00	
427.01	Location Ayala		14'760		14'760		14'760.00
427.02	Location Krebs - Curtis		21'600		21'000		21'974.25
427.03	Location Fivaz		8'400		8'400		8'494.65
357	La Cour locatif	9'300	33'600	13'000	33'000	6'389.85	31'304.90
312.00	Electricité, chauffage	5'000		6'800		3'773.60	
312.01	Electricité garage	300		200		292.10	
314.00	Entretien des bâtiments	4'000		6'000		2'324.15	
427.01	Location Colin		17'400		17'400		16'994.90
427.02	Location Fernandes		0		0		7'560.00
427.03	Location Parente José		16'200		15'600		6'750.00
358	La Combaz	1'500	22'867	1'000	21'000	3'206.35	23'733.00
314.00	Entretien des bâtiments	1'500		1'000		3'206.35	
427.00	Location du chalet		22'867		21'000		21'000.00
427.01	La Combaz, dégats neige		0		0		2'733.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2011 Revenu	Charges	Budget 2010 Revenu	Charges	Compte 2009 Revenu
359	Cave et Annexes	0	300	0	400	0.00	240.00
314.00	Entretien des bâtiments	0		0		0.00	
427.00	Location pressoir		300		400		240.00
4	TRAVAUX	284'300	96'000	247'900	100'900	255'913.12	47'181.75
430	Routes	124'600	2'000	80'600	0	110'181.00	0.00
300.00	Vacations municipaux	3'500		3'000		3'430.15	
301.00	Salaire employé communal	11'000		12'000		9'540.00	
306.00	Indemnisation et remboursement de frais	100		100		0.00	
311.00	Achat de matériel, machines	3'000		2'500		2'955.00	
312.00	Eclairage public	6'500		7'000		6'055.75	
313.00	Matériels divers, carburants	3'000		4'000		1'825.35	
314.02	Entretien des routes	42'000		27'000		21'773.25	
314.03	Entretien éclairage public	2'000		2'000		0.00	
314.04	Canalisations	5'000		2'000		15'836.55	
314.05	Etudes	8'000		2'000		0.00	
315.00	Tracteur	2'000		2'000		3'601.20	
318.00	Déblaiement neige	5'000		4'000		5'238.75	
319.00	Taxes, impôts, assurances véhicules	1'000		1'000		0.00	
331.01	Amortissement travaux routes	12'000		12'000		12'000.00	
331.03	Amortissement travaux sous Caves	6'000		0		3'925.00	
331.04	Amortissement étude aménagement des rues	0		0		20'000.00	
331.05	Amortissement " Croix des Terreaux"	10'500		0		0.00	
331.06	Amortissement noms des rues	4'000		0		4'000.00	
434.01	Taxes uniques de raccordement, eaux claires		2'000		0		0.00
435.00	Participation des propriétaires à la réfection des chemins sur la vigne		0		0		0.00
440	Parcs, promenades, cimetière	17'400	0	17'400	0	18'414.60	0.00
301.00	Salaire employé communal	6'000		6'000		8'820.00	
311.00	Achat de matériel, machines	1'000		1'000		220.80	
314.00	Entretien	3'000		3'000		2'288.80	
315.00	Tracteur	1'000		1'000		1'085.00	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2011 Revenu	Charges	Budget 2010 Revenu	Charges	Compte 2009 Revenu
319.00	Taxes,impôts et assurances véhicules	400		400		0.00	
331.00	Amortissement véhicule tout usage	6'000		6'000		6'000.00	
451	Ordures ménagères et déchetterie	30'000	32'000	52'000	36'100	29'875.65	38'393.75
301.00	Traitement du personnel communal	5'000		6'000		8'270.00	
311.00	Achat matériel, (containers)	1'000		1'000		0.00	
352.00	STRID	20'000		35'000		18'920.40	
352.01	Cand-Landi	4'000		10'000		2'685.25	
434.02	Ristourne des sacs ordures STRID		14'000		14'000		9'278.10
434.03	Taxe personnelle déchets		16'000		20'000		22'296.00
435.04	Produits de récupération(verres)		2'000		2'000		6'819.65
435.05	ristourne des sacs ordures de Strid		0		100		0.00
452	Décharge	0	0	500	0	0.00	0.00
301.00	Traitement du personnel communal	0		500		0.00	
453	Déchets organiques	0	0	4'500	0	0.00	0.00
301.00	Traitement du personnel communal	0		500		0.00	
314.00	Broyage	0		4'000		0.00	
460	Réseau d'égouts et d'épuration	0	0	0	0	0.00	0.00
314.00	Entretien des canalisations et collecteurs	0		0		0.00	
318.00	Honoraires et prestations de service	0		0		0.00	
461	Réseau d'égouts	112'300	62'000	42'000	32'000	31'396.15	441.50
301.00	Traitement personnel communal	1'000		1'000		0.00	
314.00	Entretien canalisations et collecteurs	2'000		5'000		0.00	
314.04	Vidange fosses sceptiques	3'000		3'000		3'396.15	
331.01	Amortissement travaux Riettaz	13'000		13'000		13'000.00	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2011 Revenu	Charges	Budget 2010 Revenu	Charges	Compte 2009 Revenu
331.03	Amortissement quartier Sur la Vigne	10'000		10'000		10'000.00	
331.04	Amortissement "chemin des Sources"	10'000		10'000		5'000.00	
352.00	Participation de Bonvillars aux frais de la STEP	73'300		0		0.00	
434.00	Taxe d'épuration des eaux		30'000		0		0.00
434.01	Taxes uniques de raccordement, eaux usées		2'000		2'000		441.50
434.03	Taxe entretien des collecteurs		30'000		30'000		0.00
480.04	Prélèvement fonds de réserve épuration des eaux		0		0		0.00
462	STEP	0	0	50'900	32'800	66'045.72	8'346.50
300.00	Vacations des municipaux	0		1'500		2'173.60	
301.00	Traitement personnel communal	0		15'000		10'520.00	
311.00	Achat matériel	0		1'000		0.00	
312.00	Electricité	0		7'000		7'943.65	
314.00	Entretien	0		2'000		143.65	
314.01	Traitement des boues Ependes	0		16'000		17'952.00	
318.00	Honoraires et prestations de service	0		4'000		7'966.32	
318.02	PTT (024) 436.25.86	0		400		321.50	
318.03	Annulation taxe 2008	0		0		14'025.00	
331.01	Amortissement STEP "Ependes"	0		4'000		5'000.00	
352.06	Participation aux frais d'exploitation de la STEP intercommunale	0		0		0.00	
434.00	Taxe d'épuration		0		30'000		0.00
436.00	Particip. de tiers (subsidés PGEE,subv)		0		2'800		8'346.50
436.01	Remboursement		0		0		0.00
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	298'800	500	242'700	500	283'822.90	178.65
510	Enseignement primaire et secondaire	198'000	0	197'700	0	177'878.00	0.00
352.01	Participation versée au groupement	198'000		197'700		177'878.00	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2011 Revenu	Charges	Budget 2010 Revenu	Charges	Compte 2009 Revenu
530	Enseignement spécialisé	98'000	0	40'000	0	99'478.00	0.00
351.00	Participation cantonale	98'000		40'000		99'478.00	
540	Office orientation professionnelle	0	0	0	0	643.25	0.00
351.00	Participation cantonale	0		0		643.25	
580	Temples et cultes	2'800	500	5'000	500	5'823.65	178.65
301.00	Salaire organistes	0		2'700		0.00	
309.00	Autres charges	200		200		0.00	
365.01	Participation paroisse protestante	1'000		1'000		2'847.90	
365.02	Participation paroisse catholique	1'500		1'000		2'899.35	
365.03	Participation paroisse langue allemande	100		100		76.40	
400.00	Subsides / réparti. paroisse de l'Arnon		500		500		178.65
6	POLICE	28'532	12'200	25'170	4'600	30'360.30	18'342.50
620	Contrôle des habitants	2'000	2'200	600	600	2'397.70	4'626.00
318.00	Emoluments versés	2'000		600		2'397.70	
431.00	Emoluments facturés		2'200		600		4'626.00
630	Police sanitaire	0	0	400	0	279.00	0.00
352.04	Participation destruction déchets carnés	0		400		279.00	
640	Service des inhumations	1'000	0	1'500	0	459.10	0.00
301.00	Part salaire employé communal	100		500		90.00	
310.00	Annonces journaux	100		100		0.00	
314.00	Frais de creuse et remblayage	400		500		0.00	
318.00	Frais de transports des pompes funèbres	200		200		369.10	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2011 Revenu	Charges	Budget 2010 Revenu	Charges	Compte 2009 Revenu
318.05	Honoraires et prestations de services	200		200		0.00	
650	Défense contre l'incendie	11'532	10'000	9'070	4'000	13'716.50	13'716.50
301.03	Solde corps sapeurs-pompiers	8'000		6'500		9'260.00	
309.01	frais cours, formation	200		200		0.00	
310.00	Frais administratifs, imprimés, règlement	150		150		0.00	
311.00	Achat équipement	400		0		0.00	
311.06	Achat matériel	300		100		306.65	
315.00	Entretien du matériel	500		500		0.00	
318.01	Swissphone.ch, Telepage Security	432		470		432.00	
318.02	Swisscom Fixnet: 024 436.17.49	850		350		807.00	
319.00	Frais CR	300		300		0.00	
319.01	Frais divers	400		500		736.05	
380.00	Attribution fonds de réserve	0		0		2'174.80	
430.00	Taxe non-pompier		4'000		4'000		5'050.00
430.02	Interventions diverses du Feu		0		0		400.00
465.00	Subsides ECA, cours et formation		6'000		0		8'266.50
660	Protection civile	14'000	0	13'600	0	13'508.00	0.00
351.00	Participations cantonales	2'000		1'600		1'732.00	
352.00	Participation assoc. intercom. PC	12'000		12'000		11'776.00	
7	SECURITE SOCIALE	277'000	100'000	611'000	0	825'120.00	229'229.20
720	Prévoyance sociale cantonale	229'000	100'000	570'000	0	789'264.00	229'229.20
351.00	Pr.compl.AVS/AI-prév.aide soc.-prot.jeunesse	205'000		540'000		777'077.00	
351.01	LAJE	20'000		30'000		12'187.00	
351.02	ARAS	4'000		0		0.00	
451.00	Participations et remboursements du canton		100'000		0		229'229.20

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2011 Revenu	Charges	Budget 2010 Revenu	Charges	Compte 2009 Revenu
730	Santé publique	48'000	0	41'000	0	35'856.00	0.00
365.00	OMSV	48'000		41'000		35'856.00	
8	SERVICES INDUSTRIELS	47'800	37'000	49'300	32'000	48'615.15	49'472.06
810	Service des eaux	47'800	37'000	49'300	32'000	46'636.15	46'636.15
300.00	Vacations des municipaux	1'000		1'000		0.00	
301.00	Part traitement employé communal	8'000		8'000		7'900.00	
311.00	Achat matériel, compteurs	2'500		2'500		1'267.55	
312.01	Achat eau	15'000		10'000		20'252.70	
312.03	Consommation d'électricité	5'000		4'000		4'399.10	
314.00	Entretien réseau et station pompage	7'000		15'000		3'663.30	
318.00	Honoraires et prestations de service	2'500		2'000		2'353.50	
331.00	Amortissement réservoir du Devens	6'800		6'800		6'800.00	
434.01	Taxes uniques de raccordement, dist. d'eau		2'000		1'000		3'630.25
435.00	Vente d'eau		35'000		31'000		34'346.70
480.00	Prélèvement fonds de réserve		0		0		8'659.20
850	Antenne collective	0	0	0	0	1'979.00	2'835.91
314.02	Correction facturation 2008	0		0		1'979.00	
434.02	Abonnements télé-réseau		0		0		0.00
434.03	Redevances diverses		0		0		2'835.91
434.04	Correction facturation 2008		0		0		0.00
Total des charges		1'695'799		1'823'837		2'128'155.09	
Total des revenus			1'642'294		1'546'844		2'128'558.82
Excédent de dépenses			53'505		276'993		
Excédent de revenus						403.73	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2011 Revenu	Charges	Budget 2010 Revenu	Charges	Compte 2009 Revenu
1	Administration	650	0	0	0	0.00	0.00
110	Administration	650	0	0	0	0.00	0.00
301.00	Traitement personnel administration	600		0		0.00	
318.00	Frais de gestion	50		0		0.00	
2	Finances	0	50	0	0	0.00	0.00
220	Finances	0	50	0	0	0.00	0.00
422.00	Intérêts bruts		50		0		0.00
4	TRAVAUX	78'400	79'000	0	0	0.00	0.00
462	STEP	78'400	79'000	0	0	0.00	0.00
300.00	Vacations des municipaux	2'000		0		0.00	
301.00	Traitement personnel communal	12'000		0		0.00	
311.00	Achat matériel	1'000		0		0.00	
312.00	Electricité	8'500		0		0.00	
314.00	Entretien	23'500		0		0.00	
314.01	Traitement des boues Ependes	18'000		0		0.00	
318.00	Honoraires et prestations de service	8'000		0		0.00	
318.02	PTT (024) 436.25.86	400		0		0.00	
331.01	Amortissement STEP "Ependes"	5'000		0		0.00	
436.01	Participation de la Commune de Champagne		4'700		0		0.00
436.02	Participation de la Commune d'Onnens		1'000		0		0.00
436.03	Participation de la Commune de Bonvillars		73'300		0		0.00
Total des charges		79'050		0		0.00	
Total des revenus			79'050		0		0.00

Commune de Bonvillars

Tableau des amortissements 2011

Libellé	No de compte	Travaux déjà effectués	Investi. 2010	Total à amortir	Amortissement déjà effectué	Amortissement légal 2011	solde à amortir
Moulin	352.332.00 / 1410.02	1'505'476.70		1'505'476.70	998'943.00	36'000.00	470'533.70
Riettaz (canal.)	461.331.01 / 1410.04	372'215.70		372'215.70	190'215.70	13'000.00	169'000.00
Riettaz (rtes)	430.331.01 / 1410.05	283'840.70		283'840.70	115'840.70	12'000.00	156'000.00
Programme informatique			25'045.05	25'045.05	5'000.00	5'000.00	15'045.05
Chemin (HoirsFardel)	430.331.02 / 1410.07	30'744.10		30'744.10	30'743.10	-	1.00
Aménag. Quartier sur la vigne	461.331.03 / 1410.08	106'248.20		106'248.20	39'565.20	10'000.00	56'683.20
Réservoir (Devens)	810.331.00 / 1410.09	67'935.00		67'935.00	47'535.00	6'800.00	13'600.00
Nom des rues	??? / 1410.10	18'094.45	-	14'094.45	8'000.00	4'000.00	6'094.45
3ème classe	230.331.00 / 1430.04	560'010.00		560'010.00	336'116.00	18'667.00	205'327.00
La Poste	356.331.00 / 1430.09	557'114.35		557'114.35	249'614.35	14'000.00	293'500.00
Travaux sous Caves	430.331.03 / 1410.11	39'925.00	105'481.80	145'406.80	9'925.00	6'000.00	129'481.80
Travaux ch. Sources	461.331.04 / 1410.12	790.60	115'925.50	115'925.50	6'394.40	10'000.00	99'531.10
Etude En Flusel	??? / 1410.13	24'123.35		24'123.35			24'123.35
Etude aménagt rues	430.331.04 / 1410.15	20'000.00		20'000.00	20'000.00		-
Croix des Terreaux	430.331.05 / 1410.16	264'460.60		264'460.60	10'500.00	10'500.00	243'460.60
Véhicule tout usage	440,331,00/1450.02	30'000.00		30'000.00	12'000.00	6'000.00	12'000.00
Place de jeux	440.331.01/??	34'267.85		34'267.85	6'000.00	6'000.00	22'267.80
TOTAUX		3'915'246.60	246'452.35	4'156'908.35	2'086'392.45	157'967.00	1'916'649.05

Préavis #6 / 2010: Budget 2011

Rapport de la Commission des finances

La Commission des finances, composée de

- Monsieur Raymond Colin, titulaire,
- Monsieur Eric Lambert, titulaire,
- Monsieur Libero Zuppiroli, rapporteur,

S'est réunie le vendredi 26 novembre 2010 pour examiner la proposition de budget de la Municipalité pour 2011.

Monsieur Frédéric Piguet, Syndic responsable des finances, a répondu aux questions de la Commission et nous l'en remercions.

Pour l'essentiel le budget est sans surprise, calqué sur celui des années précédentes. Recettes et dépenses ont été extrapolées au plus près, compte tenu des connaissances actuelles de la Municipalité, notamment en matière de péréquation et de facture sociale.

Sur le papier, ce budget présente un déficit, c'est-à-dire un excédent de charges de 53'505 CHF. Mais ce déficit n'est qu'apparent. Il résulte de la pratique consistant à introduire dans les charges, des amortissements pour des réalisations par ailleurs payées comptant. Pour 2011 ces charges virtuelles prévues au chapitre amortissement, s'élèveraient à 102'500. En fait le budget est donc largement équilibré.

La commission est d'avis qu'il serait sans doute plus clair de sortir à l'avenir ces amortissements artificiels des comptes, n'y laissant subsister que les vrais amortissements (le réservoir du Devens et la troisième classe).

De même, à l'avenir, certains libellés des rubriques comptables gagneraient à être revus, le même objet apparaissant parfois sous des dénominations différentes ; ceci permettrait une meilleure traçabilité des dépenses et recettes ventilées dans plusieurs rubriques.

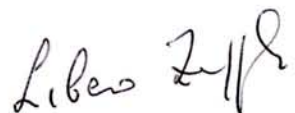
La Commission est d'avis que le budget 2011 proposé dans le préavis #6/2010, est tout à fait conforme et compatible avec l'état des finances de Bonvillars. Elle propose donc d'approuver le budget communal tel que présenté.



Raymond Colin



Eric Lambert



Libero Zuppiroli

CONSEIL GENERAL DE BONVILLARS
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2010

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 1er novembre 2010
2. Communications de la Municipalité
3. Préavis municipal no 6/2010 : Budget 2011
4. Motions, interpellations, questions.

Le Président Edouard Duvoisin déclare l'assemblée ouverte à 20h00.
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Communications du bureau

- Tous les documents nécessaires à cette séance ont été publiés sur le site de la commune. Une copie papier de ces documents a été remise aux conseillers qui n'ont pas d'accès Internet.
- Les élections communales auront lieu le dimanche 13 mars 2011. Les listes de candidats doivent être déposées avant le lundi 24 janvier 2011 à 12 h 00 au greffe municipal. Chaque liste doit être parrainée par trois électeurs inscrits.

Ordre du jour

L'ordre du jour sera suivi tel que prévu.

1- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} novembre 2011

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

2. Communications de la Municipalité

M. Frédéric Piguet :

- l'assemblée du RADEGE a eu lieu le jeudi 2 décembre à Bonvillars. La fondation d'accueil de jour a changé ses statuts, cette fondation grandsonnoise est devenue régionale. La présidence est assurée par Pascale Fischer, municipale à Grandson, et la vice-présidence par notre syndic. A la rentrée d'août, 12 places d'accueil ont été ouvertes à Bonvillars, elles ne sont occupées qu'à 40 %. Concise vient d'adhérer au réseau, tandis que Champagne n'en fait toujours pas partie.
- La rencontre avec Philip Morris a eu lieu le 10 novembre. L'entreprise projette de construire un centre informatique sur son terrain. La multinationale serait disposée à vendre une partie de ses terrains de réserve si des investisseurs étaient intéressés
- La COMCOM (commission de la communication) oblige Swisscom à maintenir une cabine téléphonique par commune politique jusqu'en 2013 ; ensuite, ce sera un téléphone fixé contre une façade. La cabine téléphonique sera maintenue en l'état.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2010

- Philippe Corthésy est remercié officiellement pour son dévouement et son engagement au sein du corps des sapeurs-pompiers du village. Après 13 ans de commandement, Philippe Corthésy arrive à l'âge de la retraite des soldats du feu. Il cessera sa fonction de capitaine des pompiers au 31 décembre. Quelques événements importants durant ces années de service : l'inondation du village en 2003, des départs de feu à la Gottalaz ou dans le jardin de la famille Gilliand. L'organisation de la journée du tététhon qui, chaque année, en plus de récolter des fonds permet un moment de convivialité pour les habitants. Encore un domaine où la proximité va disparaître puisque, dès 2011, un nouveau règlement va régionaliser le service du feu.

M. Philippe Corthésy :

- Les travaux de remplacement des collecteurs ont commencé. La ligne électrique entre le Midi et l'ancienne laiterie sera enterrée. Il faudra installer un petit bout de conduite supplémentaire.

M. Yves Ruchti :

- le Canton doit établir un plan de danger naturel. A Bonvillars, deux endroits sont concernés : le secteur village et Philip Morris. Pour le village, il s'agit des risques d'écoulement d'eau et d'éboulement. Une étude sera engagée prochainement, car l'opération doit être finie fin novembre.

- Yves Ruchti ne se présentera pas pour la prochaine législature.

M. Claude Duvoisin :

- Claude Duvoisin ne se présentera pas pour la prochaine législature.

M. Frédéric Piguet :

- les personnes intéressées pour un poste à la Municipalité sont priées de le faire savoir. Trois municipaux se présentent à nouveau, cependant, il faudra en trouver deux autres pour que l'exécutif soit au complet pour la prochaine législature.

3. Préavis municipal n° 6/2010 : Budget 2011

M. Libero Zuppiroli, rapporteur, lit le rapport de la commission. Le budget est sans surprise. Les recettes et les dépenses ont été extrapolées au plus près, compte tenu des connaissances actuelles de la Municipalité, notamment en matière de péréquation et de facture sociale. Le budget présente un déficit de frs 53'505.- mais qui n'est qu'apparent. Il résulte de la pratique consistant à introduire dans les charges, des amortissements pour des réalisations payées comptant. La commission est d'avis qu'il serait plus clair de sortir ces amortissements artificiels des comptes, pour n'y laisser subsister que les vrais amortissements.

La discussion est ouverte.

F. Piguet informe que dans les comptes les différents libellés pour le salaire de l'employé communal seront unifiés. Philip Morris ne paie aucun impôt autre que l'impôt foncier. Le nouveau calcul de la péréquation introduit pour 2011 montre que notre commune paiera un montant d'environ Fr. 280'000.- au canton.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2010

E. Duvoisin avertit les conseillers que le document de calcul de la péréquation communale est public sur internet.

La discussion est ouverte chapitre par chapitre, mais la parole n'est pas demandée.

F. Piguet précise que le budget 2011 pour la STEP a été fait à part sur la demande de la préfecture. Les nouvelles taxes sur les eaux demandées aux citoyens n'ont pas été déduites dans ce budget. Ainsi les participations des communes de Champagne et d'Onnens à notre STEP sont payées comme elles le doivent.

Claude Lüthi s'étonne des frais engagés pour l'étude d'un trottoir, alors que cela pourrait être refusé en conseil.

F. Piguet répond que c'est une façon de constituer certains aménagements et que, ces frs 8000.-, sont tout à fait arbitraires. Ce trottoir concerne la route de Champagne à partir de la propriété Imer.

C. Luthi précise qu'il y a plusieurs moyens de procéder.

Y. Ruchti explique qu'il s'agit d'une réserve pour un crédit d'étude.

Le budget 2011 est adopté à la majorité avec une abstention.

4. Motions, interpellations, questions

Pascal Rais revient sur le problème des trottoirs, notamment le long de Flusel sur la route de Champagne. En plus d'un endroit quelque peu sécurisé pour les piétons, cela ralentirait la circulation. D'ailleurs, l'étude a déjà été faite en partie.

F. Piguet répond que la Municipalité s'est saisie du problème il y a 3 ou 4 ans. Flusel est en zone agricole et les habitants ont refusé que le hameau passe en zone village. Pour mettre un trottoir, il faudrait exproprier et la commune demanderait une participation aux villageois. Comme aucune unité de vue n'a été trouvée avec les habitants, la municipalité a abandonné.

Jean-Frédéric Leuenberger répond qu'il paraît important qu'il y ait des trottoirs des deux côtés. Les trottoirs pourraient être construits sur le domaine public, ainsi cela ralentirait d'autant plus la circulation.

Y. Ruchti reprend les paroles du syndic quant à la zone village et à la participation financière des riverains pour le trottoir qui ont, toutes les deux, été refusées. « On ne peut pas donner tout le temps, mais rien recevoir. »

P. Rais précise que certains propriétaires ont demandé un changement d'affectation de zone, mais que les attraites pécuniaires n'étaient pas les mêmes pour tous. Il précise que la route est dangereuse et que le trottoir ralentirait un peu la circulation.

CONSEIL GENERAL DE BONVILLARS

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2010

J.-F. Leuenberger souligne que les trottoirs n'ont rien à voir avec ces problèmes de changements de zone. Il faut mettre un trottoir simplement pour la sécurité. Il demande aussi pourquoi il n'y a pas de limitation de vitesse à la sortie de Champagne.

Y. Ruchti répond que la demande a déjà été faite mais, que d'après le voyer, cela n'est pas indispensable.

L. Zuppiroli demande s'il n'est pas possible de faire une dissociation entre les trottoirs et l'affectation de zone.

F. Piguet annonce alors que la Municipalité répondra dans une séance ultérieure.

P. Rais rétorque que la Municipalité n'a pas répondu à sa question.

E. Duvoisin précise que dans cette partie de la séance, la municipalité écoute les questions, mais n'est pas obligée d'y répondre.

J.-F. Leuenberger demande quelles ont été les suites de la démolition d'une voiture dans le village la semaine précédente.

P. Cothésy a aussi été volé. En tant que municipal, il a fait venir la police.

Christiane Baudraz annonce qu'il y a toujours devant chez elle, et ceci depuis un mois, deux vélos en bon état qui ont été visiblement volés.

P. Corthésy dit qu'il les a aussi annoncés à la police.

Monique Berney demande quelle est l'adresse exacte de son domicile : « Chemin Sur La Cour » ou « Sur la Cour » ?

F. Piguet répond « Chemin Sur la Cour ».

Boris Rombolotto remercie pour l'abri de bus installé au bas du village.

Le syndic invite les conseillers à partager la collation de Noël, à passer vers la boursière communale pour encaisser leurs jetons de présence et à prendre, en partant, un carton avec deux bouteilles de vin communal. Il souhaite à chacun un joyeux Noël et de bons vœux pour 2011.

Le Président remercie les membres du Conseil pour leur participation, la Municipalité ainsi que le personnel communal pour leur travail.

La séance est close à 21 h 00

Le Président :

La Secrétaire :